



Conseil d'Administration

n°5

Visioconférence

Samedi 22 Juin 2024

10h00 – 12h00

Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z



Membres du CA : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE.

Excusés : Germain BIEVLIET, Florent CHAYET, Kevin DELORY, Janick KNAEBEL.

Salariés : François DURIER, Yannick GARNIER, Amelia TAHRAOUI.

Excusés : Tristan AURAND, Valérie BALLESTER, Jean-Maurice GASTAL, Charlène PALAT, Roxane VENUTI.

Votants : 13 /17 membres du CA

Ordre du jour

0. **Approbation des CR** – CA n°3 du 30 mars 2024 et CA n°4 du 26 avril 2024
1. **Communication du Président**
2. **Secteur ADMINISTRATIF/RH**
 - 2.1. Calendrier Administratif
 - 2.2. Mouvement RH
3. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 3.1. Règlement Autorisation et Homologation des Compétitions
 - 3.2. Ajout au Règlement du Championnat Régional Jeunes (CRJ)
 - 3.3. Règlement Interclubs
 - 3.4. Cahier des Charges 2024-2025
 - 3.5. Augmentation des Tarifs des Stages du Collectif Jeunes
 - 3.6. Calendrier Sportif
4. **Secteur DEVELOPPEMENT**
 - 4.1. AG des Comités
 - 4.2. Création de Clubs
 - 4.3. Projet Développement Durable
 - 4.4. Projet Méjannes-Le-Clap (Equipements)
 - 4.5. Projection sur les Prochaines Elections (Ligue et FFBaD)



La réunion a lieu en visioconférence.

0. Approbation des CR

- CA n°3 du 30 mars 2024 et CA n°4 du 26 avril 2024

VOTE 1 // POUR 13/13 voix CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le compte rendu du CA n°3 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [Conseil d'Administration](#).

- CA n°4 du 26 avril 2024

VOTE 2 // POUR 13/13 voix CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le compte rendu du CA n°4 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [Conseil d'Administration](#).

1. Communication du Président

Le président aborde deux sujets importants :

- Le comité 34 prépare une exposition sur des affiches de tournois du Languedoc-Roussillon et de l'Occitanie. Patrick TIXADOR, le Président du club de Saint Gely-Saint Clément supervise le projet à l'aide de Magalie SALETES en charge du graphisme, Frédéric BAILLETTE en charge du secteur culturel et Emeline FERREIRA coordinatrice.
Afin de mener à bien le projet, le club a fait une demande d'aide financière, à hauteur de 600 euros, à la Ligue. Le projet est étudié par la Commission Communication. Le CA se positionnera sur l'accompagnement financier en se basant sur leur compte-rendu.
Les premiers panneaux seront présentés ce weekend lors du Championnat départemental 34.
- Le club de Tournefeuille candidate à l'organisation du Championnat de France Vétérans 2025 pour lequel il demande un soutien financier à la Ligue. Le dossier doit être déposé pour le 30 juin. Le Président propose une aide de 1500 euros. Cette aide pourra être complétée par du temps salarié dédié ou un complément financier. La proposition est soumise au vote du CA.

VOTE 3 // POUR 13/13 voix CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité.

2. Secteur ADMINISTRATIF / RH

2.1. Calendrier Administratif

Le Secrétaire Général présente le projet du Calendrier Administratif pour la saison 2024-2025. L'Assemblée Générale électorale est prévue le 15 mars 2025.

Le Calendrier Administratif 2024-2025 est soumis à l'approbation du CA :

VOTE 4 // POUR 13/13 voix CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le CA approuve le calendrier à l'unanimité : [LIGUE - Calendrier ligue Occitanie - Google Sheets](#)

2.2. Mouvement RH

Le contrat de Tristan Aurand prend fin le 31 juillet 2024, il a annoncé ne pas vouloir le renouveler. La fiche de poste rédigée pour un appel à candidature sera diffusée la semaine prochaine, avec une embauche espérée au 1er septembre.

3. Secteur Vie Sportive

3.1. Règlement Autorisation et Homologation des Compétitions

La CLOT, après échanges avec les comités, propose de faire évoluer le règlement d'Autorisation et d'Homologation des compétitions comme présenté dans cette note explicative : [Note-Explicative-CA-Juin-Reglement-Autorisations-des-competitions-1.pdf\(badocc.org\)](#).

Ces propositions sont mises au vote :

VOTE 5 // POUR 12/13 CONTRE 1/13 ABSENTION 0/13

Le CA approuve les évolutions proposées à la majorité.

3.2. Ajout au Règlement du Championnat Régional Jeunes (CRJ)

La commission Jeunes a décidé de permettre l'organisation d'étapes du circuit régional en même temps que celles du circuit national. Les jeunes les plus talentueux prennent part au circuit national, ils ne pourront alors pas participer aux étapes régionales concernées, ce qui les pénaliserait dans la course aux points pour le championnat régional.

Pour les protéger, la commission propose d'attribuer des points aux jeunes qui participent à l'étape nationale. Plus d'informations via la note explicative : [Note-Explicative-CA-Juin-Reglement-CRJ.pdf \(badocc.org\)](#).

VOTE 6 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité.

3.3. Règlement Interclubs

La commission Interclubs propose de modifier la sanction attribuée à un club qui ne présente pas une équipe complète aux matchs de classement ou au play-off : rétrogradation dans la division inférieure par rapport à la division d'inscription de l'année suivante (et non de l'année en cours). Plus de précisions dans cette note explicative : [Note-Explicative-CA-Juin-Reglement-Interclubs.pdf \(badocc.org\)](#)

VOTE 7 // POUR 3/13 CONTRE 5/13 ABSTENTION 5/13

Cette proposition est rejetée par le CA à la majorité. Le CA demande à la commission de retravailler sur une gradation des sanctions (cas d'équipe absente, cas d'équipe incomplète, cas d'équipe incomplète sur abandon lors d'une même journée).

3.4. Cahiers des charges 2024-2025

Il est proposé d'autoriser les clubs disposant d'un gymnase à 7 terrains (contre 9 aujourd'hui) de candidater à l'organisation du Championnat Régional Jeunes. Plus d'informations sur la note explicative : [Note-Explicative-CA-Juin-Cahier-des-Charges-1-2.pdf \(badocc.org\)](#)

VOTE 8 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité.

3.5. Augmentation des Tarifs des Stages du Collectifs Jeunes

Sur demande du responsable Jeunes et Haut Niveau en lien avec le directeur de la ligue et la commission Jeunes il a été décidé de proposer d'augmenter les facturations aux comités des forfaits stages et compétitions et ce à partir de la saison 2024/2025.

Proposition est faite d'augmenter ces forfaits comme précisé sur la note explicative : [Note-explicative-nouveaux-tarifs-facturations-comites-jeunes-et-HN.pdf \(badocc.org\)](#)

VOTE 9 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 AABSTENTION 0/13

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité.

3.6. Calendrier Sportif

La commission Parabadminton propose la date du 22 mars pour la tenue du Championnat Parabad. Un stage sera organisé en marge du championnat.

Veillez trouver via le lien le calendrier : [LIGUE - Calendrier ligue Occitanie - Google Sheets](#)

Vote 10 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité.

4. Secteur DEVELOPPEMENT

4.1. AG des Comités

Les Assemblées Générales des comités jouent un rôle clé dans la gouvernance locale et leur bon déroulement est essentiel pour que les décisions prises au niveau régional et fédéral soient bien représentées. Chaque comité doit voter les nouveaux statuts en conformité avec les règlements de la Fédération et de la Ligue. Ce processus est impératif pour que chaque comité puisse participer aux élections du président de la Fédération et à celles de la Ligue. Le nombre de représentants élus doit être communiqué à la Fédération et à la Ligue, et leur présence doit être consignée dans les comptes rendus d'assemblée.

En cas d'absence de vote ou de non-respect des procédures, les comités pourraient être placés sous la tutelle de la Ligue ou de la Fédération, ce qui entraînerait une perte d'autonomie dans leurs décisions locales. Le CA insiste sur la rigueur à apporter à ces formalités pour garantir la bonne représentation de chaque comité.

4.2. Création des Clubs

L'accompagnement des nouveaux clubs est une priorité pour la Ligue, car la croissance du nombre de clubs est un indicateur de développement positif de la discipline. La Ligue incite donc les comités à faire un suivi régulier et personnalisé des clubs nouvellement créés pour s'assurer de leur bon démarrage et de leur pérennité.

Un nouveau club a été récemment créé à Ouveillan, et il est nécessaire que le comité local s'engage dans un suivi approfondi afin de fournir un soutien logistique, administratif et technique pour favoriser sa réussite.

De plus, le comité 31 a deux projets en cours pour l'ouverture de nouveaux clubs, ce qui témoigne d'une dynamique locale positive.

4.3. Projet de Développement Durable

Actuellement, le règlement du label, qui servira de cadre de référence pour l'attribution des distinctions en lien avec ce projet, est en cours de rédaction. Ce label permettra de reconnaître et valoriser les efforts réalisés par les organisations engagées dans une démarche durable et responsable.

La commission travaille sur le projet de développement.

4.4. Projet Méjannes Le Clap (équipement)

Une réunion en visioconférence s'est tenue avec le vice-président du conseil départemental du Gard au sujet de la rénovation de la structure sportive à Méjannes-le-Clap. Ce projet d'envergure, qui représente un investissement de 50 millions d'euros, vise à moderniser l'infrastructure pour en faire un centre multisport de premier plan.

Le site inclut une grande halle, qui pourrait être transformée en terrains de Beach ou servir pour la pratique de l'Airbad, une version plus accessible du badminton. Cette initiative offrirait de nouvelles opportunités pour le développement de cette pratique en Occitanie, tout en répondant aux exigences écologiques et d'inclusivité.

L'Agence Nationale du Sport (ANS) était présente lors de cette réunion, témoignant de l'importance de ce projet pour les institutions sportives nationales. La Fédération se rendra sur place cet été pour évaluer les besoins et opportunités liés à cette rénovation.

Cependant, des problématiques persistent concernant la vétusté des salles et des équipements, notamment dans certaines communes comme celle du comité 31, où des travaux de réhabilitation des gymnases sont nécessaires pour maintenir des conditions de pratique optimales. Le CA a souligné l'importance de résoudre ces problèmes pour garantir l'accès à des infrastructures de qualité à tous les clubs et les pratiquants.

4.5. Projection sur les Prochaines élections (Liges et FFBAD)

Le CA a évoqué les prochaines élections au niveau de la Ligue et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD). Ces élections, prévues pour la saison prochaine, nécessitent une réflexion stratégique pour renforcer l'équipe dirigeante actuelle et assurer la continuité du travail accompli. Une discussion a été lancée sur les tactiques à adopter pour recruter de nouvelles personnes compétentes et motivées, qui viendront apporter leurs compétences à la fois au niveau de la gouvernance de la Ligue et au sein de la Fédération. Un conseil d'administration se tiendra début septembre pour approfondir ces questions et mettre en place un plan d'action pour préparer les élections.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

